

La coopération franco-belge pour la formation de nos pilotes sous le regard du commandant du détachement belge à Cazaux



JEAN-FRANÇOIS BALON

Après une carrière sur F-16 le lieutenant-colonel aviateur Jean-François Balon assume depuis septembre 2011 la fonction de chef des opérations, directeur des études et instructeur pilote au sein de l'École de transition opérationnelle à la base aérienne de Cazaux en France. Il est en même temps le commandant du détachement belge sur place.

Frankrijk en België hebben een zeer intense samenwerking opgezet voor de opleiding van militaire piloten. Het brede kader van de bilaterale akkoorden wordt hier toegelicht, alsook de vele interacties tussen de Franse en Belgische militaire overheden. Bijzondere aandacht gaat naar de ervaringen opgedaan door het Belgische detachement dat permanent is gehuisvest op de Franse basis te Cazaux. Hierbij komen uiteraard ook de persoonlijke ervaringen van de commandant van het detachement aan bod.

LA COOPÉRATION FRANCO-BELGE POUR LA FORMATION DES PILOTES D'AÉRONEFS MILITAIRES AU SEIN DE L'AJETS (ADVANCED JET TRAINING SCHOOL)

Au début des années 2000, la cellule chargée de la formation des pilotes au sein de l'état-major de la force aérienne est à la recherche d'une solution pour résoudre les problèmes rencontrés par la Belgique pendant l'entraînement initial de ses pilotes à Beauvechain. Sur une proposition de l'armée de l'air française, mais surtout sous l'impulsion des deux ministres de la Défense de l'époque,



un projet de partenariat nous est soumis, portant toutefois uniquement sur la formation avancée de nos élèves. Ce partenariat nous permettrait de former nos pilotes en France et de valoriser le potentiel de notre flotte d'Alpha Jet. En contrepartie, la France pourrait utiliser nos Alpha Jet modernisés, au vu des avantages qu'ils procurent : système de visée tête haute, centrale de navigation compensée par GPS, symbologie de tir type F-16...

L'AJETS, système binational de formation, est créé à Tours en 2004 suite à la signature d'un arrangement technique entre la France et la Belgique. L'AJETS se voit confier la responsabilité de former les élèves pilotes de chasse français et belge en France. Nos pilotes de transport et d'hélicoptère belges seront dès lors aussi formés en France, respectivement sur les bases d'Avord et de Dax. Des syllabus, des règlements et des procédures communs aux deux pays sont rédigés. De même, du personnel, du matériel volant et de l'infrastructure des deux pays sont mis en commun afin de réaliser ce projet.

Les orientations stratégiques, ainsi que les décisions importantes sont entérinées une fois l'an, à la fin du mois de mai, au cours d'une réunion du comité directeur, coprésidé par le général Gelée, commandant les forces aériennes françaises et le général-major aviateur Vandevoorde, commandant la composante aérienne belge. Lors de cette réunion, les quatre groupes de travail responsables de la formation (GT Fmn), des aspects organisationnels (GT Org), des aspects techniques (GT Tech) et du budget (GT C&F) font le bilan de l'année écoulée et proposent des changements, améliorations pour l'année à venir.



Les problèmes opérationnels qui se posent en cours d'année sont résolus par les deux coordinateurs désignés, à savoir le colonel aviateur Pierre, commandant du centre de compétence air, et son homologue français.

APERÇU DE LA FORMATION D'UN PILOTE DE CHASSE

La formation de nos pilotes de chasse belges se fait en quatre phases. La première phase, purement académique est dispensée à l'École royale militaire. Elle dure un an pour les élèves du cadre auxiliaire et cinq ans pour le cadre de carrière. La seconde phase, phase initiale d'apprentissage en vol, a lieu à la base de Beauvechain au sein de la *Basic Flying Training School* (BFTS), unité dépendant du centre de compétence air. Les élèves qui ont été choisis pour devenir pilotes de chasse sont alors dirigés vers Tours. Les autres rejoignent les bases de Dax et Avord, et ceci après une année de formation.

En France, c'est sur les bases aériennes de Tours et de Cazaux que la Belgique a mis en place deux détachements permanents, chargés de la formation de nos futurs pilotes de chasse. À Tours, au cours de la troisième phase, ils apprendront à piloter pour la première fois, au sein de l'École d'aviation de chasse (EAC), un avion à réaction (Alpha Jet ancienne génération) et perfectionneront leur technique de vol. À l'issue de leur passage à l'EAC, ils obtiendront leur brevet de pilote de chasse français, et par la même occasion, leur brevet de pilote militaire belge. À Cazaux, quatrième et dernière partie de la formation, les stagiaires sont initiés aux techniques des opérations militaires avec un avion de chasse, ceci au sein de l'École de transition opérationnelle (ETO). Ils apprennent tout ce qui est nécessaire pour leur passage vers le F-16, avion de combat utilisé par notre composante aérienne. Ces techniques regroupent l'initiation au com-





bat aérien, les navigations de combat vers un objectif terrestre, le tir air-sol et l'appui aérien aux troupes au sol (*CAS : Close Air Support*). Au terme de cette formation, les stagiaires obtiennent leur brevet supérieur militaire, qui leur ouvre la porte des escadrilles de combat sur F-16. Ils sont alors de jeunes pilotes, disposant de tous les atouts nécessaires pour entamer leur conversion sur avion de combat.

LE DÉTACHEMENT PERMANENT BELGE À CAZAUX

Composé de cinq pilotes instructeurs, deux employés administratifs et onze techniciens, dont deux officiers, ce détachement accueille chaque année les jeunes pilotes stagiaires en provenance de Tours. Les instructeurs pilotes, qui possèdent tous une expérience sur F-16, et les officiers techniciens restent trois ans sur place. Les autres membres du personnel restent pendant cinq ans dans leur fonction. Ces durées émanent de la politique de notre direction générale des Ressources humaines (DGHR) pour le personnel expatrié. Tout le personnel est placé sous commandement fonctionnel français, tant en ce qui concerne la partie technique que la partie opérationnelle. Cependant, le commandant du détachement belge assure la liaison avec ce commandement en cas de problème. Pour la partie opérationnelle, le détachement est en contact avec le centre de compétence air de Beauvechain via la partie belge du commandement de l'AJeTS.

Pour la partie technique, la liaison se fait directement avec notre direction générale des Ressources matérielles (DGMR) à l'état-major d'Evere. L'intégration de notre personnel est actée dans l'arrangement technique, cependant la gestion administrative de tout le personnel reste une prérogative purement belge.

LA FORMATION DE NOS STAGIAIRES À L'ETO

La formation à Cazaux s'étale sur une période de 34 semaines, soit presque neuf mois. Au programme sont prévus 105 vols, avec un niveau d'ambition de trois missions par semaine. La formation étant partagée avec la France, des instructeurs pilotes tant français que belges participent aux vols de nos stagiaires. Les stagiaires belges, tous affectés au second escadron, volent exclusivement sur Alpha Jet belge. Il n'est donc pas rare de voir une patrouille de deux avions avec un stagiaire belge et un instructeur français dans l'un, et l'inverse dans l'autre. Toute la formation est cependant dispensée en anglais, langue de prédilection de l'aviation, depuis le briefing jusqu'au débriefing, en passant par le vol. De même, toute la documentation utilisée est rédigée en anglais. Toutefois, le français est parfois utilisé afin de clarifier des situations confuses, mais ceci reste extrêmement rare.

Pendant cette période, les stagiaires vont découvrir deux syllabus différents. Ils suivent d'abord un tronc commun d'une durée de 28 semaines et composé de cinq disciplines : vols de continuité, combat aérien, navigation, missions combinées et tir air-sol. Ensuite, un module avancé de 6 semaines, comprenant le CAS, du vol aux instruments, et des interceptions en vol, leur est proposé. Notre stagiaire est alors fin prêt pour entamer sa conversion sur F-16.

LA FONCTION DE CHEF DES OPÉRATIONS À L'ETO

Le chef des opérations de l'ETO a dans ses attributions de grandes responsabilités au sein de l'école. Il gère les opérations en vol, réserve l'espace aérien nécessaire et les créneaux de tir, assure un suivi des munitions, ainsi que du potentiel de vol. Dans ses fonctions de directeur des études, il assure le suivi de la progression des stagiaires, organise les cours au sol, veille au respect des règlements et directives en vigueur, intervient quand un stagiaire est en difficulté. Enfin, il est aussi instructeur pilote au sein de l'école. C'est donc avec un emploi du temps bien chargé que j'occupe cette fonction, et mes deux adjoints français sont d'une aide fort précieuse en toute occasion.

EXPÉRIENCE PERSONNELLE DANS LA STRUCTURE FRANÇAISE

122

La fonction d'officier supérieur en état-major multinational requiert diplomatie, patience, rigueur et exemplarité. Les susceptibilités respectives sont souvent mises à mal, chacun essayant le plus possible de favoriser ses intérêts nationaux. C'est ici que la notion de coopération prend vraiment sa signification. Les intérêts des deux parties doivent être au mieux préservés et les avantages tirés de part et d'autre sont le résultat des efforts de tous. Ceci n'est pas toujours possible, malheureusement. L'adaptation à un nouveau système de travail, une autre mentalité, d'autres procédures a été pour moi laborieuse. Une immersion totale dans le monde militaire opérationnel français est un changement de taille pour un officier éduqué à la « belge ». Notre flexibilité et ouverture d'esprit joue parfois en notre défaveur, et cela a été le cas pour moi. Mais seul compte le résultat final, et lorsque je vois les stagiaires belges, arborant fièrement leur brevet de pilote sur leur poitrine, venir me remercier pour le travail accompli, je me dis que finalement, l'objectif est quand même atteint. Tous les moments vécus par ces jeunes pilotes, pendant les deux ans de leur formation en France, resteront à jamais gravés dans leur mémoire. C'est donc avec fierté et dans ce but que malgré les petits soucis que je rencontre parfois, ma motivation reste intacte, et que je suis si heureux de pouvoir participer à cette magnifique expérience.

□

Mots-clés : Cazaux – AJETS (*Advanced Jet Training School*) – formation pilotes